

NEI

» EXIGEZ PLUS. COMME NOUS.



LES QUATRE PILIERS DE L'INVESTISSEMENT

*Étapes simples pour contribuer à sécuriser
votre avenir financier*

À Placements NEI, nous savons que vous avez travaillé fort pour **épargner en vue de votre retraite**. Vous avez peut-être de grands projets : voyager, accomplir certaines tâches et faire des visites. Ou bien, votre retraite idéale consiste peut-être à rester près de chez vous et à passer du temps avec votre famille. Dans tous les cas, avez-vous épargné suffisamment pour réaliser tous vos projets?

Les quatre piliers de l'investissement

- 1 » Commencer tôt
- 2 » Investir régulièrement
- 3 » Conserver ses placements
- 4 » Diversifier

1 » Commencer tôt

Plus vous commencez à épargner tôt, plus vous bénéficierez longtemps d'une croissance composée.

Qu'est-ce que la capitalisation? En termes simples, il s'agit du réinvestissement de tout revenu tiré de vos placements. Si vous investissez dans un fonds commun de placement par exemple, deux choix s'offrent habituellement à vous : recevoir les revenus d'intérêts, les gains en capital ou les dividendes en espèces; ou réinvestir automatiquement ces versements en parts ou actions supplémentaires du fonds.

Il peut être tentant de recevoir le paiement de votre revenu de placements en espèces. Toutefois, si vous le réinvestissez, vous profitez de la possibilité de gagner de l'argent sur les montants réinvestis, ce qui signifie une plus grande croissance des placements à long terme.

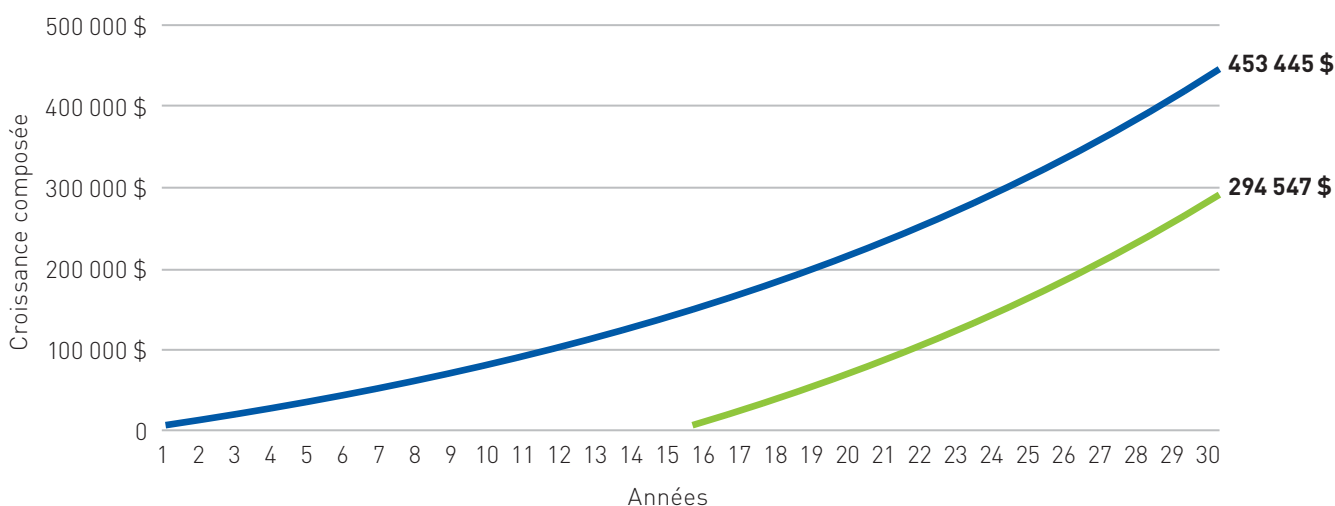
La capitalisation en action

Sur le graphique 1, vous observerez à quel point le fait de commencer à épargner tôt accentue la capitalisation et contribue à l'atteinte de vos objectifs.

La ligne du haut indique ce qui se passera si vous commencez à investir 6 500 \$ par an aujourd'hui. La ligne du bas indique ce qui se passera si vous décidez de ne rien investir pendant 15 ans, puis d'investir 13 000 \$ par an par la suite. Au bout du compte, vous auriez investi le même montant d'argent dans les deux scénarios.

Dans les deux cas, nous avons pris pour hypothèse un rendement de 5 % par an sur vos placements. Comme vous pouvez le constater, le fait de commencer à investir dès aujourd'hui vous place dans une position bien plus enviable 30 ans plus tard. Vous disposez en effet de 150 000 \$ de plus que si vous aviez attendu avant de commencer à épargner. Voilà le pouvoir de la capitalisation.

Graphique 1 : Commencer à épargner tôt change beaucoup la situation



À des fins d'illustration seulement.

2 » Investir régulièrement

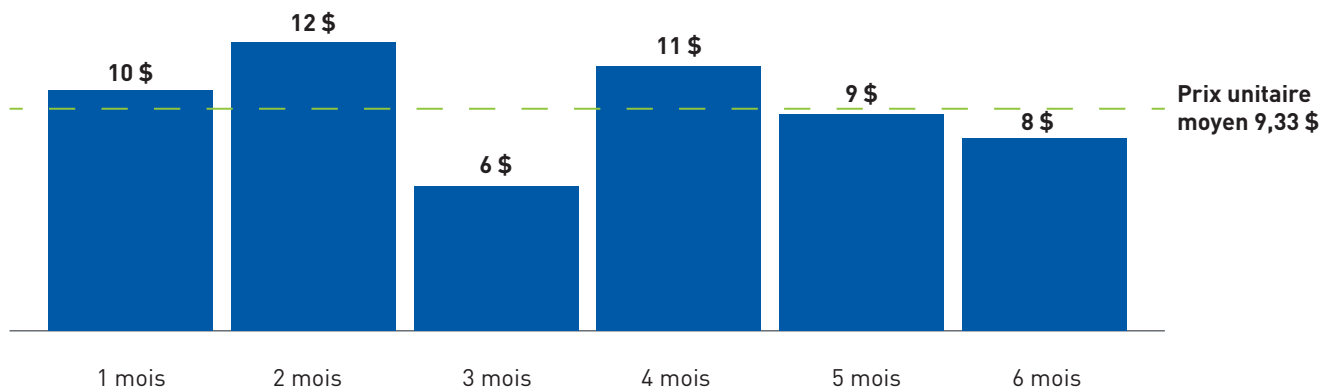
En cotisant régulièrement et de façon planifiée à votre régime de retraite, vous tirez parti des achats périodiques par sommes fixes.

Cela signifie que vous obtiendrez automatiquement plus de parts ou d'actions d'un placement lorsque les coûts de celui-ci sont faibles et moins lorsque les coûts sont élevés. Tout le monde comprend bien qu'il faut « acheter à bas prix et vendre à prix élevé », mais il est pratiquement impossible de synchroniser le marché. Lorsque vous effectuez des cotisations régulières et planifiées, vous augmentez considérablement vos chances de profiter des baisses à court terme et d'acheter à bas prix. Cela vous permet d'obtenir davantage de parts d'un fonds commun de placement pour le même montant de cotisation.

Par exemple, le graphique 2 montre qu'en effectuant un investissement forfaitaire de 600 \$ dans le premier mois, vous obtiendrez 60 parts (600 \$/10 \$ par part = 60 parts). Mais, en investissant 100 \$ de façon régulière pendant six mois, vous obtiendrez plus de parts (67,7) et votre prix unitaire moyen serait réduit à 9,33 \$. Au fil du temps, en investissant de façon régulière, vous tolérerez plus facilement les périodes de repli des cours en comprenant que les périodes de faiblesse à court terme peuvent représenter une occasion à long terme.

Graphique 2 : Investir régulièrement permet de profiter des achats périodiques par sommes fixes

Prix par part



À des fins d'illustration seulement

Certains estiment qu'investir régulièrement revient à « se payer en premier ». Il s'agit d'une décision très simple à appliquer, en choisissant un montant à cotiser chaque mois qui sera directement prélevé de votre compte bancaire régulier. C'est ce qu'on appelle un programme de prélèvement automatique, ou PPA.

3 » Conserver ses placements

Lorsque les marchés enregistrent une baisse prolongée, la tentation est grande de vendre ses placements.

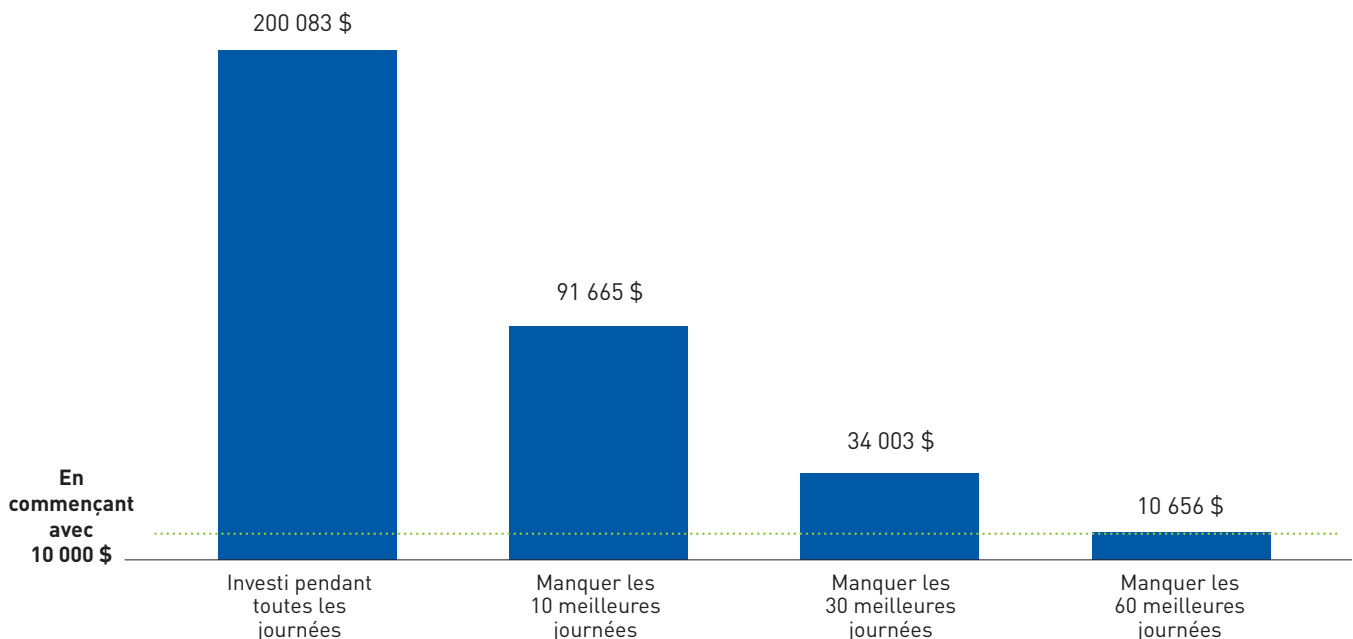
La plupart des investisseurs ont une certaine aversion au risque, et ils pourraient être tentés de vendre certains placements ou d'éviter d'investir jusqu'à ce que les marchés s'améliorent. Vous avez travaillé fort pour progresser vers l'atteinte de vos objectifs d'investissement, vous ne voulez donc pas voir la valeur de vos placements diminuer trop fortement ou pendant trop longtemps.

Voici cependant ce qu'il faut noter : les marchés fluctuent en permanence et d'un point de vue historique, des hausses importantes ont tendance à suivre les périodes de faibles rendements. En outre, les hausses ont tendance à durer plus longtemps que les replis. Si vous arrêtez d'investir lorsque les temps deviennent difficiles, vous échapperez certainement aux périodes de baisse, mais vous manquerez également les périodes de hausse.

Ainsi, la meilleure démarche consiste à conserver ses placements, peu importe la conjoncture.

Le graphique 3 ci-dessous indique ce qui se passe lorsque vous manquez les meilleures journées boursières. Dans cet exemple, un investisseur qui a effectué un placement initial de 10 000 \$ et qui l'a gardé investi tous les jours pendant une période de 30 ans obtiendrait 200 083 \$. En revanche, celui qui aurait manqué les 10 meilleures journées sur les marchés pendant la même période aurait renoncé à environ 108 000 \$, soit plus de la moitié de son placement. Personne ne peut prévoir les meilleures journées sur les marchés. Le fait de conserver ses placements constitue donc un pilier fondamental de la réussite financière.

Graphique 3 : Le fait de manquer les meilleures journées sur les marchés a une incidence



Source des données : Morningstar¹. Croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans l'indice S&P 500 entre janvier 1993 et décembre 2023. L'indice S&P 500 est un indice boursier américain qui se base sur la capitalisation boursière de 500 grandes sociétés ayant des actions ordinaires cotées sur le NYSE et le NASDAQ. L'indice S&P 500 n'est pas géré et il n'est pas possible d'investir directement dans cet indice.

4 » Diversifier

Certains types de placements ont tendance à s'apprécier lorsque d'autres se déprécient.

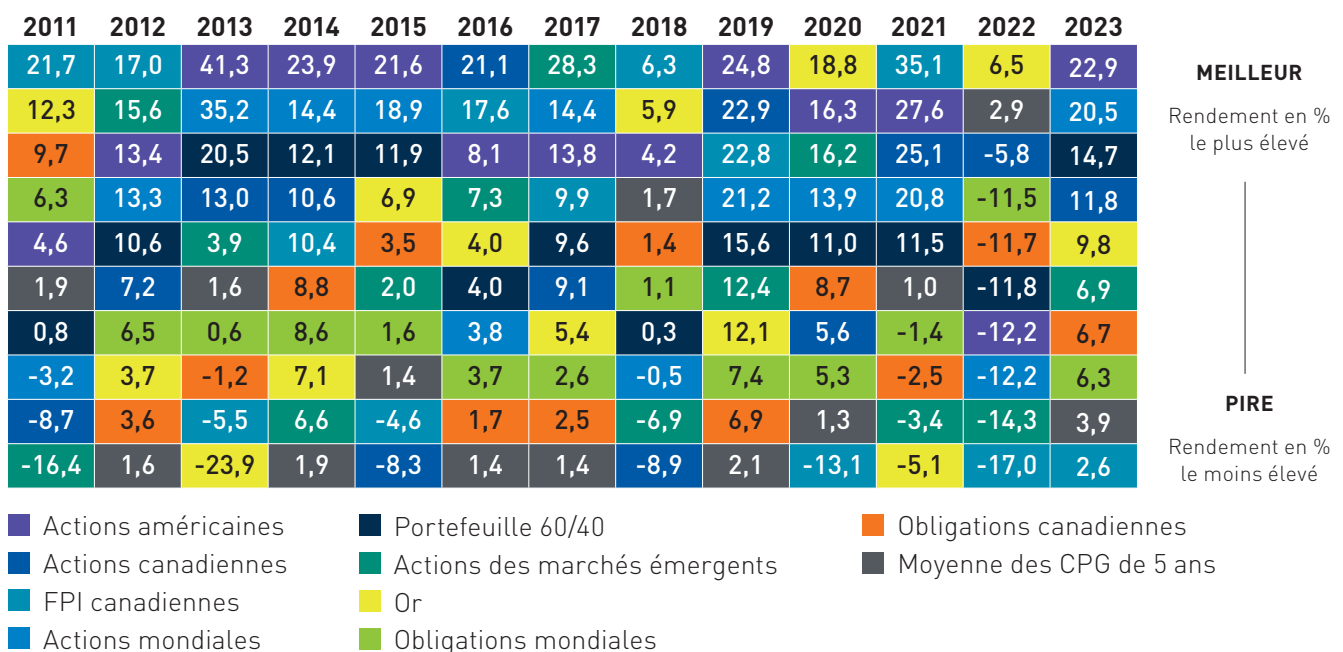
Par exemple, le cours des actions évolue rarement en parallèle avec celui des obligations. Voilà pourquoi c'est une bonne idée d'investir dans différents types de produits de placement. Cette démarche est appelée la « diversification ».

Une bonne méthode de diversification consiste à investir dans toutes les grandes catégories d'actif. À long terme, les actions ont tendance à offrir des rendements supérieurs à ceux des obligations et de

la trésorerie, moyennant toutefois une volatilité et un risque plus élevés. Les obligations ont tendance à comporter des risques moins élevés, mais leur potentiel de rendement demeure inférieur à celui des actions.

Le graphique 4 montre comment les différentes catégories d'actif peuvent changer de position de façon drastique d'une année sur l'autre, la plus performante pouvant devenir la pire l'année suivante. Un portefeuille diversifié peut contribuer à réduire cette volatilité.

Graphique 4 : La diversification est une stratégie qui a fait ses preuves



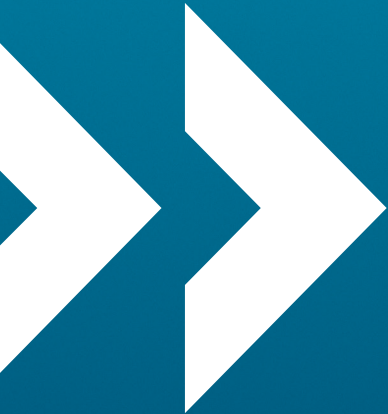
Source : Morningstar¹. Les rendements indicels ne comprennent pas les frais; vous ne pouvez pas investir dans un indice. Actions américaines : indice S&P 500; actions canadiennes : indice composé S&P/TSX; FPI canadiennes (fiducies de placement immobilier) : indice plafonné des FPI S&P/TSX; actions mondiales : indice MSCI Monde; actions des marchés émergents : indice des marchés émergents MSCI; or : indice aurifère S&P GSCI; obligations canadiennes : indice des obligations universelles FTSE Canada; obligations mondiales : indice obligataire agrégé mondial Barclays (couvert en \$ CA); portefeuille 60/40 : 60 % actions mondiales (indice MSCI Monde) et 40 % obligations mondiales (indice agrégé des obligations mondiales Bloomberg Barclays, couvert en dollars CA). Le portefeuille 60/40 a été rééquilibré trimestriellement.

Les placements bien diversifiés peuvent contribuer à réduire le risque et à assurer un parcours d'investissement plus stable. Certains fonds communs de placement offrent une diversification instantanée, car ils investissent déjà dans plusieurs catégories d'actif, régions géographiques et capitalisations boursières, et selon différents styles de placement. Un conseiller financier peut vous aider à bâtir et à maintenir un portefeuille bien diversifié.

Lorsque vous investissez avec NEI, vous prenez des mesures pour bâtir un **avenir meilleur.**

Avec votre conseiller financier, nous nous engageons à vous aider à atteindre vos objectifs, de sorte que vous n'ayez pas à accepter de compromis dans votre style de vie, maintenant ou à la retraite.





**Communiquez avec votre conseiller
aujourd'hui pour savoir comment réussir
grâce aux solutions de placement
offertes par NEI.**

NEI

¹© Morningstar Inc. Tous droits réservés. Les informations ci-incluses : 1) sont la propriété de Morningstar ou de ses fournisseurs de contenu; 2) ne peuvent être reproduites ou distribuées; et 3) sont fournies sans garantie quant à leur exactitude, exhaustivité ou à propos. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne seront tenus responsables pour tout dommage ou perte découlant de l'usage de ces informations. Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs. À des fins d'illustration uniquement. Les indices mentionnés ci-dessus ne sont pas gérés et on ne peut pas y investir directement.

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus et/ou l'Aperçu du fonds avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire. Les opinions exprimées à l'égard d'une société, d'un titre, d'un secteur, ou d'un marché en particulier ne doivent pas être interprétées comme une intention de réaliser des transactions concernant un fonds géré par Placements NEI. Ce document est fourni à des fins éducatives et d'information uniquement et ne vise pas à apporter précisément des conseils financiers fiscaux, de placement ou de toute autre nature. Veuillez consulter votre propre conseiller professionnel à propos de votre situation personnelle. Les opinions exprimées aux présentes peuvent changer sans préavis, les marchés évoluant en permanence. Placements NEI s'efforce de garantir que le contenu est tiré de sources considérées comme fiables et que les données et les opinions présentées sont complètes et exactes. Néanmoins, Placements NEI ne peut donner aucune garantie, expresse ou implicite, à cet égard et ne peut être tenue responsable des erreurs ou omissions éventuelles aux présentes.

Placements NEI est une marque déposée de Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. (« NEI S.E.C. »). Placements NordOuest & Éthiques inc. est le commandité de NEI S.E.C. et une filiale en propriété exclusive de Patrimoine Aviso inc. (« Aviso »). Aviso est le seul commanditaire de NEI S.E.C. Aviso est une filiale en propriété exclusive de Patrimoine Aviso S.E.C., détenue à 50 % par Desjardins Holding financier Inc. et à 50 % par une société en commandite qui appartient aux cinq centrales de caisses de crédit provinciales et au Groupe CUMIS limitée.

24-02-525895F AODA